En France, une politique migratoire d'une dureté sans précédent

16/12/2017 à 13h12

Au fil des jours, la « ligne Macron » devient plus nette et dessine une politique migratoire d'une rudesse sans précédent. Vendredi 15 décembre, en fin de journée, une réunion interministérielle sur le projet de loi immigration, qui arrivera en discussion au printemps 2018, a révélé que les tenants de la ligne dure avaient la main. La même philosophie prévalant déjà sur le terrain et dans les textes ministériels.

A Calais (Pas-de-Calais), alors que la ville grelotte, les couvertures des 700 exilés sont jetées au gré des opérations policières, les abris détruits. A Paris, les petites toiles de tente des plus chanceux des 800 migrants vivant dans les rues ont été lacérées cette semaine. Dans ces deux départements, la consigne donnée aux forces de l'ordre d'éviter la reconstitution de campements efface toute autre considération.

Dans la Roya ou l'arrière-Briançonnais, la frontière se gère à coups de « refus d'entrée » notifiés en série. Et, dans les terres, les centres de rétention administrative se referment chaque soir sur de nouveaux prisonniers – de plus en plus souvent des familles –, comme dans celui du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), où un homme, marié avec une femme ayant obtenu le statut de réfugiée et père d'une petite fille, a entamé une grève de la faim et de la soif début décembre.

Outre cette dissuasion policière, les dernières semaines ont été marquées par la publication de circulaires signant une volonté d'expulser massivement. Dans un texte daté du 20 novembre, le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, a

demandé à chaque préfet de multiplier les renvois et d'élaborer un plan de bataille départemental. Les déboutés du droit d'asile, mais aussi des « dublinés », ces demandeurs qui ont laissé trace de leur passage dans un autre pays d'Europe avant d'arriver en France, sont dans la ligne de mire du ministère. (….)

www.lemonde.fr